

# Indicateurs pour l'amélioration de la qualité et de la sécurité des soins

## Réunion de concertation pluridisciplinaire en cancérologie

Résultats nationaux de la campagne 2016

Données 2015

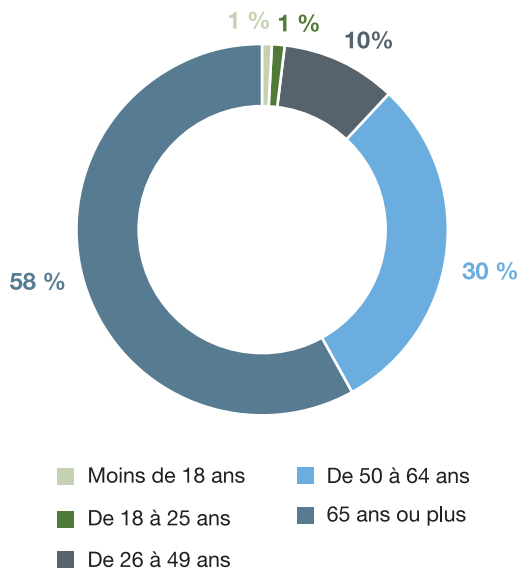
4<sup>e</sup> campagne nationale

- ▶ 100 % des établissements concernés (757) ont participé au recueil national des indicateurs.
- ▶ 36 785 dossiers de patients hospitalisés pour prise en charge initiale d'un primo diagnostic de cancer analysés.
- ▶ Stratification des localisations de cancers dans l'échantillon proche de celle de la population générale (données INCa).

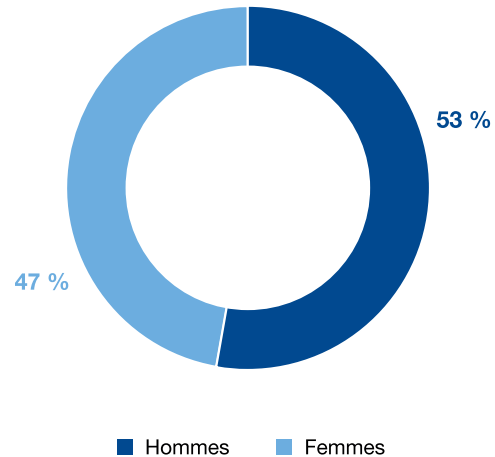
## Caractéristiques des dossiers évalués

Les établissements de médecine, chirurgie, obstétrique (MCO) titulaire d'une autorisation de cancérologie ayant assuré la prise en charge initiale de primo diagnostic de cancer en 2015 ont réalisé, en 2016, le recueil des indicateurs du thème « Réunion de concertation pluridisciplinaire ».

Répartition des dossiers en fonction de l'âge des patients  
Campagne DPA RCP 2016 – données 2015  
(Âge moyen 66 ans)

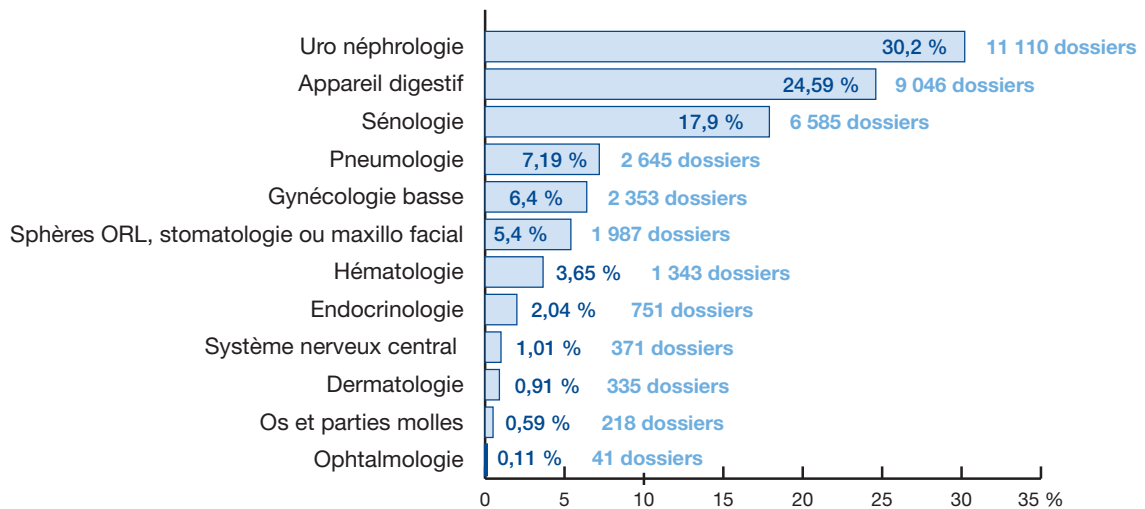


Répartition des dossiers en fonction du sexe des patients  
Campagne DPA RCP 2016 – données 2015



Population représentative de la population nationale en terme d'âge

Répartition des dossiers en fonction de la spécialité  
Campagne DPA RCP 2016 – données 2015



90 % des fiches RCP sont informatisées

## Variabilité inter établissement

La variabilité inter établissement persiste et varie de 0 % à 100 % pour l'indicateur Réunion de Concertation Pluridisciplinaire.

## Résultats nationaux des indicateurs

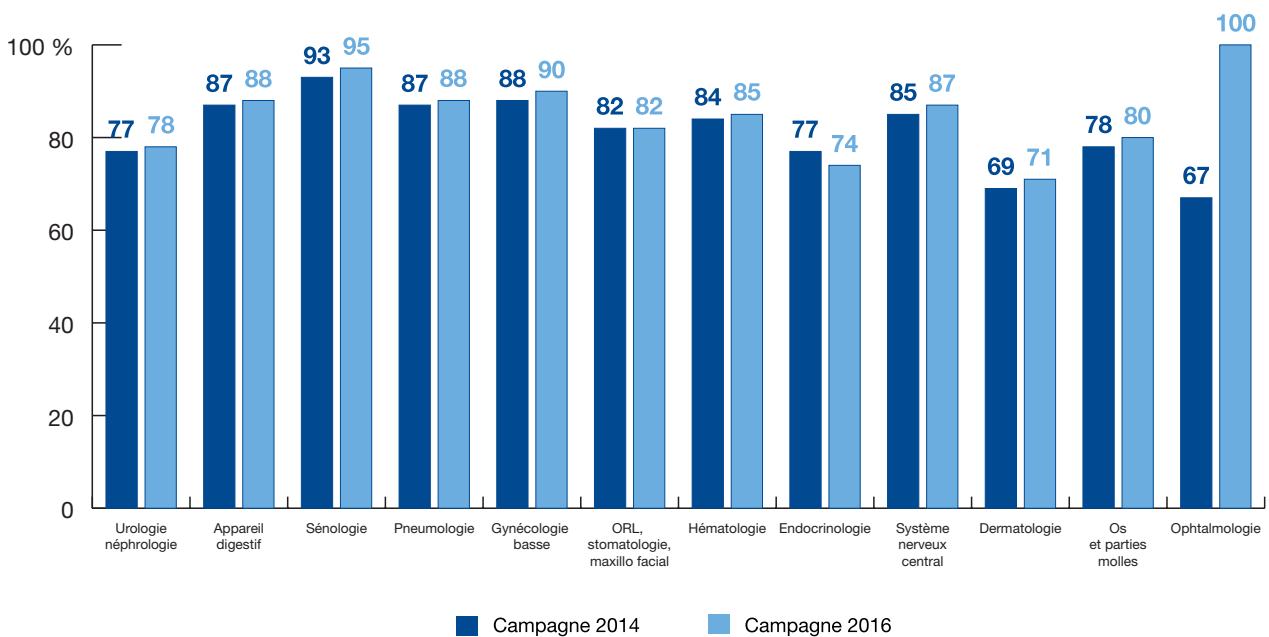
### Les résultats de l'indicateur continuent à progresser.

- La moyenne nationale pondérée de RCP datée avec proposition de prise en charge et participation d'au moins 3 médecins de 3 spécialités différentes est de 82 % en 2016 *versus* 79 % en 2014.
- En 2016, 83 % des établissements ont atteint ou dépassé l'objectif de performance de 80 % de dossiers conformes.

## Résultats complémentaires

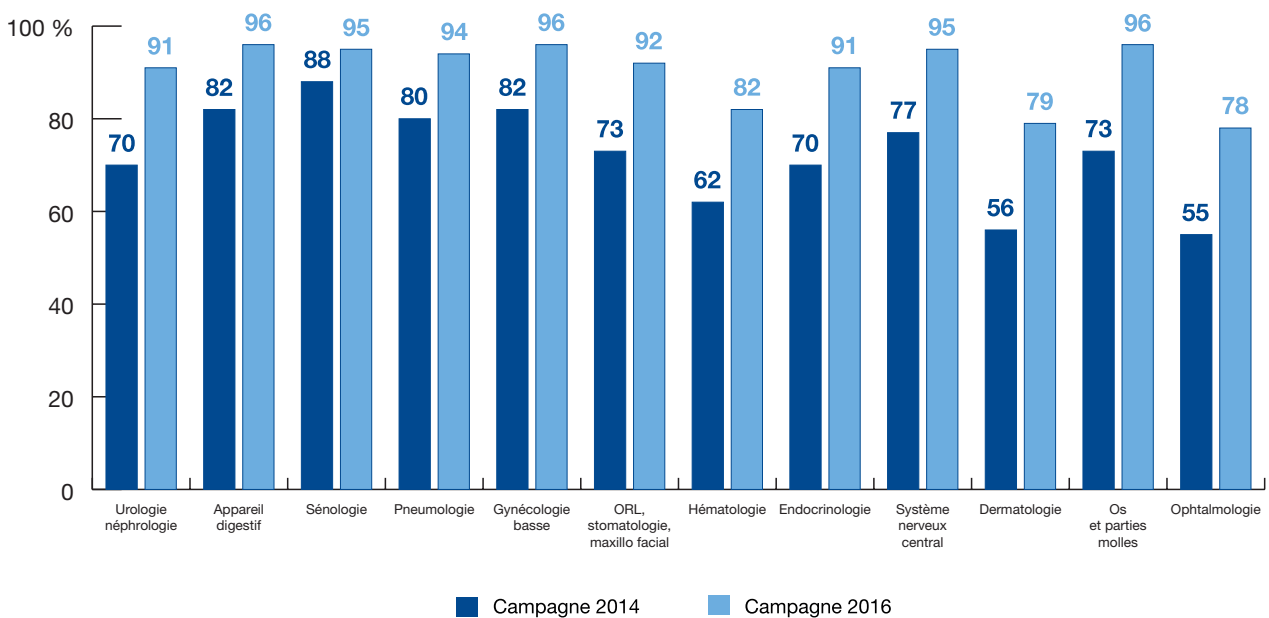
### Une RCP est retrouvée dans 88 % dossiers, selon les spécialités les taux varient de 71 à 100 %.

*Pourcentage de dossiers de la spécialité comportant une fiche RCP avec proposition de prise en charge = RCP 1*



### Lorsque qu'une RCP est organisée elle est le plus souvent pluridisciplinaire.

*Pourcentage de dossiers de la spécialité comportant une fiche RCP avec proposition de prise en charge = RCP 1*



En vertu de l'article L. 6113-3 du code de la santé publique, tous les établissements de santé doivent faire l'objet d'une procédure de certification. Cette procédure a pour objet d'apprécier la qualité d'un établissement à l'aide d'indicateurs, de critères ou de référentiels.

Depuis 2006, la Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) et la Haute Autorité de Santé (HAS) ont engagé des travaux pour mettre en œuvre un recueil généralisé d'indicateurs.

Depuis 2009, chaque établissement de santé concerné doit publier les résultats indicateurs de qualité dont la liste est fixée annuellement par arrêté ministériel.

Pour chaque établissement répondant, les résultats individuels et comparatifs ainsi que l'analyse sont accessibles sur la plateforme QUALHAS. Pour y accéder, contacter le Département de l'Information Médicale (DIM) de votre établissement.

QUALHAS : outil de management de la qualité pour les établissements de santé.

- Recueil standardisé et sécurisé des indicateurs nationaux.
- Restitution des résultats détaillés pour chaque établissement de santé.
- Restitution des résultats comparatifs (nationaux, régionaux, par catégorie d'ES).

Pour tous les établissements de santé, les résultats sont affichés sur **Scope Santé** : site d'information sur la qualité de la prise en charge dans les établissements de santé à destination des usagers.

- Résultats des indicateurs diffusés publiquement par établissement.
- Résultats de la certification.



[www.scopesante.fr](http://www.scopesante.fr)

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

Le rapport complet est en ligne sur [www.has-sante.fr](http://www.has-sante.fr)

Décembre 2016